

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2028-2029 – CENTRE DU RELIGIEUX CONTEMPORAIN

	Trimestre automne 2028	Trimestre hiver 2029	Trimestre été 2029	Demi-trimestre mai-juin 2029	Demi-trimestre juillet-août 2029
Journée d'accueil	À déterminer par la faculté/centre, si applicable	s/o	s/o	s/o	s/o
Début du trimestre	28 août	4 janvier	30 avril	30 avril	27 juin
Activités de la Rentrée	30 et 31 août	s/o	s/o	s/o	s/o
Début des stages coopératifs	5 septembre	8 janvier	7 mai	s/o	s/o
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	15 septembre ¹	21 janvier ¹	21 mai ¹	Voir note 1	Voir note 1
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	15 septembre	21 janvier	21 mai	À déterminer par la faculté/centre	À déterminer par la faculté/centre
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	21 septembre (stage hiver 2029)	21 janvier (stage été 2029)	15 mai (stage automne 2029)	s/o	s/o
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	15 novembre ²	15 mars ²	À déterminer par la faculté/centre, si applicable	Voir note 2	Voir note 2
Entrevues des stages coopératifs	Tout au long des trimestres, incluant pendant les semaines de relâche.				
Fin des stages coopératifs	15 décembre	20 avril	17 août	s/o	s/o
Fin du trimestre	22 décembre	27 avril	24 août	26 juin	24 août
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	28 et 29 avril	25 et 26 août	s/o	25 et 26 août
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES					
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Fête du Travail : 4 septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 29 septembre Jour de l'Action de grâce : 9 octobre	Vendredi saint : 30 mars Pâques : 31 mars au 2 avril	Journée nationale des Patriotes : 21 mai Journée nationale du Québec : 25 juin Fête du Canada : 2 juillet	Journée nationale des Patriotes : 21 mai Journée nationale du Québec : 25 juin	Fête du Canada : 2 juillet
Journée réservée aux activités étudiantes	31 août	24 janvier	s/o	s/o	s/o
Semaine de relâche	23 au 27 octobre	5 au 9 mars	À déterminer par la faculté/centre, si applicable	À déterminer par la faculté/centre, si applicable	À déterminer par la faculté/centre, si applicable
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	À venir	s/o	s/o	s/o	s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o	s/o	18 au 21 mai	18 au 21 mai	s/o

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter la mise à jour des calendriers, visitez le <https://www.usherbrooke.ca/registraire/etudes/calendriers-facultaires/>

Note 1 : ou avant la fin du premier quart de l'activité pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre ou ne se déroulant pas selon la durée habituelle d'un trimestre (Règlement des études, art. 4.1.5.1 et annexe 6)

Note 2 : les activités qui font exception à ces dates sont énumérées à l'article 4.2.5 du Règlement des études (Règlement 2575-009)